

# Encadrement & suivi des élèves

---

SÉMINAIRE DES PÈRES MARISTES



## Préambule

*Certains élèves ont besoin d'une aide particulière pour surmonter les difficultés rencontrées sur le plan des apprentissages scolaires. Pour les soutenir dans leur cheminement, le Séminaire des Pères Maristes propose différentes mesures organisationnelles d'aide et de soutien. Ces mesures offrent un certain nombre de conditions d'enseignement et d'apprentissage susceptibles de contribuer au succès et à la réalisation de tous les élèves.*



## Cours de récupération 2009

Chaque année, à la suite de l'envoi des bulletins du 2<sup>e</sup> trimestre, la direction des services pédagogiques du séminaire étudie les résultats scolaires des élèves. Aussitôt qu'un élève obtient une note de moins de 68 % au résultat de la discipline en pourcentage, il reçoit un formulaire d'inscription accompagné de l'information pour les cours d'été. Par cette mesure, nous voulons faire de la prévention et surtout faciliter la logistique entourant cette inscription qui, dans les faits, se concrétise dans un temps relativement court. Nous vous rappelons que l'évolution de l'élève, les cotes obtenues et les recommandations de l'enseignant seront prises en considération. La note de passage du résultat de la discipline à la fin de l'année scolaire est établie à 60 %.

L'information sur les cours d'été est généralement envoyée par la poste vers la fin du mois d'avril. **Durant l'été, l'élève ne peut suivre qu'un seul cours. Deux échecs et plus placent donc l'élève dans une situation délicate.**

Le Collège Saint-Charles-Garnier offre les cours de récupération pour l'ensemble de la clientèle des écoles privées de la région de Québec. Les renseignements qui suivent vous sont transmis de leur part. Vous pouvez également contacter votre Commission scolaire (Services éducatifs des jeunes) pour prendre des informations sur les cours d'été qui y sont offerts. Ces cours ont pour **objectifs** de :

- Selon le cas, donner à l'élève la possibilité d'augmenter son niveau de maîtrise dans l'une ou l'autre des compétences du programme, d'obtenir 60% comme résultat disciplinaire ou de maîtriser l'essentiel des objectifs terminaux ou intermédiaires du cours suivi.
- Permettre à l'élève ayant connu un échec dans une discipline sanctionnée par un examen du MELS de se préparer à la reprise de cette épreuve.
- Permettre à l'élève ayant connu un échec de satisfaire aux normes de promotion du Séminaire afin de pouvoir accéder au cycle ou à la classe suivante.

L'inscription aux cours de récupération se fait à la fin du mois de juin. La période et le lieu d'inscription, les disciplines offertes, les coûts, le calendrier des cours et les exigences d'admission varient selon l'école hôte ou la commission scolaire. Il est recommandé d'entreprendre la prise d'informations concernant les cours d'été dès le mois de mai.

### **Camp d'anglais (anglais 100) de la première secondaire**

Le cours d'anglais 100 est offert en août sous forme de « **camp pédagogique** » afin de bénéficier des acquis développés lors des différentes situations d'apprentissage et de faciliter l'arrimage avec le cours d'anglais de deuxième secondaire.

Durée : 50 heures de 8 h 30 à 13 h 30.

Session : du 10 au 21 août 2009

Coût : 350\$

### **Cours de récupération**

Ces cours permettent à un élève de reprendre un cours échoué ou d'améliorer un résultat trop faible. Vous trouverez ci-dessous la **liste des cours offerts par le Collège Saint-Charles-Garnier**. Devant l'impossibilité d'organiser un cours, par manque d'inscriptions, l'élève sera informé dans les meilleurs délais. Il devra alors s'inscrire dans une commission scolaire. Ces démarches devront être assumées par l'élève et ses parents.

<b>DISCIPLINE (DURÉE)</b>	<b>COÛT</b>	<b>SESSION / PÉRIODE</b>	<b>CONDITIONS D'ADMISSION</b>
<b>ANGLAIS 208 (50 heures)</b>	330\$	Du 3 juillet au 17 juillet 2009 De 8 h 30 à 12 h 30 et 4 p.m. ( <b>jours allongés où les cours se poursuivent de 13 h à 15 h 15</b> )	L'évolution de l'élève, le résultat disciplinaire et les recommandations de l'enseignant se- ront pris en considération ET avoir réussi les cours de français et de mathématique de même niveau.
<b>ANGLAIS 304 (50 heures)</b>	330\$	Du 3 juillet au 17 juillet 2009 De 8 h 30 à 12 h 30 et 4 p.m. ( <b>jours allongés où les cours se poursuivent de 13 h à 15 h 15</b> )	Avoir suivi le cours, avoir conservé une moyenne de 50% et plus ET avoir réussi les cours de français et de mathématique de même niveau.
<b>FRANÇAIS 100 / 216 (50 heures)</b>	330\$	Du 3 juillet au 17 juillet 2009 De 8 h 30 à 12 h 30 et 4 p.m. ( <b>jours allongés où les cours se poursuivent de 13 h à 15 h 15</b> )	L'évolution de l'élève, les cotes obtenues et les recommandations de l'enseignant seront pris en considération ET avoir réussi les cours d'anglais et de mathématique de même niveau.

DISCIPLINE (DURÉE)	COÛT	SESSION / PÉRIODE	CONDITIONS D'ADMISSION
FRANÇAIS <b>308</b> (50 heures)	330\$	Du 3 juillet au 17 juillet 2009 De 8 h 30 à 12 h 30 et 4 p.m. (journées allongées où les cours se poursuivent de 13 h à 15 h 15)	Avoir suivi le cours, avoir conservé une moyenne de 50% et plus ET avoir réussi les cours d'anglais et de ma- thématique de même niveau.
MATHÉMATIQUE <b>100 / 212 / 306</b> (50 heures)	330\$	Du 3 juillet au 17 juillet 2009 De 8 h 30 à 12 h 30 et 4 p.m. (journées allongées où les cours se poursuivent de 13 h à 15 h 15)	L'évolution de l'élève, les cotes obtenues et les recommandations de l'enseignant seront pris en considération ET avoir réussi les cours d'anglais et de français de même niveau.



## Renseignements utiles

### Conditions d'admission

L'élève doit répondre aux conditions apparaissant dans le tableau précédent ou être recommandé spécifiquement par la direction du Séminaire. Les critères énoncés sont des guides pour orienter le parcours scolaire des élèves. D'autres critères peuvent être pris en considération comme la constance dans les efforts de réussite au cours de l'année scolaire, la note obtenue à l'examen final ainsi que le comportement. Chaque dossier sera évalué sur une base individuelle.

### Travail personnel

L'élève doit effectuer chaque jour le travail demandé par l'enseignant. Sans un minimum d'environ 1 h 30 d'étude et de travaux personnels quotidiens, le succès de l'élève peut être compromis.

### Endroit des cours et règlements des élèves

*Collège Saint-Charles-Garnier*

*1150, boul. René-Lévesque Ouest, Québec (Québec) G1S 1V7*

( Afin que les piétons circulent en toute sécurité autour du Collège, les parents qui viennent reconduire leur jeune doivent emprunter le rond-point à l'entrée ouest de la cour arrière au 955, rue Louis-Fréchette, et faire descendre leur enfant dans les limites de ce rond-point ).

Lors de la session des cours d'été, l'élève doit respecter les règlements du Collège, semblables à ceux établis par le Séminaire. Ces règlements touchent surtout les normes vestimentaires, la discipline en classe et la ponctualité. Les parents seront invités à prendre connaissance de ces règlements et autres renseignements sur la feuille *Renseignement aux élèves et règlements du Collège* remise lors de la première journée de classe.

### **Inscription**

L'élève s'inscrit au Séminaire et non au Collège Saint-Charles-Garnier; le chèque doit être libellé à l'ordre du *Séminaire des Pères Maristes* et daté du *25 juin 2009*. En cas d'annulation, les frais d'inscription de 100 \$ sont non remboursables.

### **Évaluation**

La note finale tiendra compte de l'évaluation des travaux, des contrôles et des résultats obtenus aux examens. Elle sera communiquée à l'école fréquentée par l'élève en 2008- 2009 qui la transmettra aux parents.

### **Responsable des cours d'été au Collège Saint-Charles-Garnier**

Avant le 3 juillet, le collège ne retournera que les appels provenant d'un responsable de l'école participante. Pour toute information **avant** la période d'inscription, veuillez d'abord contacter le Séminaire. Lors des sessions se déroulant entre le 3 juillet et le 5 août, voici les coordonnées pour joindre la coordonnatrice des cours d'été :

*Coordonnatrice ( du 3 juillet au 7 août ) / Téléphone : 681-0107 poste 316*

**Section :** ADMINISTRATION ET ORGANISATION SCOLAIRE

**Objet :** Cours de récupération en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire

**Adoption :** 08 / 04 / 09

**En vigueur :** 08 / 04 / 09

**Révisée :** —